

L'Adresse—M. Stanfield

● (1510)

[Traduction]

La question qui se pose maintenant n'est pas de savoir ce que nous ferions si nous étions responsables; le gouvernement l'est. La question est donc de savoir ce qu'il se propose de faire.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Quelle sorte de leadership pouvons-nous espérer du gouvernement? Le discours du trône en parle beaucoup, mais ne contient rien qui nous indique que nous serons bien dirigés. Une nouvelle législature commence et c'est le moment ou jamais d'évaluer où en est notre pays. Je pense qu'il vaudrait la peine que chacun de nous fasse un retour en arrière pour voir ce qui s'est passé au cours de ces dernières années. Je crois que cela pourrait nous aider à faire face aux dangers qui nous menacent tous et à fixer des objectifs qui pourront être atteints au cours de la présente législature. Cela comporte certes la répression de l'inflation, mais beaucoup plus aussi.

A mon arrivée au Parlement à l'automne de 1967, il régnait un climat de grande confiance et d'espoir d'un bout à l'autre du Canada. Je ne crois pas que la chose soit entièrement attribuable à mon arrivée sur la scène fédérale. Tous les Canadiens étaient conscients de l'esprit qui régnait en 1967, l'année du centenaire du pays, l'année de l'Exposition. L'année suivante, nous avons été témoins du lancement de la société juste, d'abord durant la campagne électorale puis comme note dominante à l'ouverture de la 28^e législature et de fait tout le long de cette législature. Au début de cette 30^e législature, nous devons nous demander ce qui a été accompli durant les premières années de notre deuxième centenaire, depuis 1967. Sommes-nous plus près actuellement d'une société juste que nous l'étions en 1967?

Certains députés prétendront sans doute durant le présent débat des mesures destinées à éliminer ou à réduire des injustices et avec raison, mais nous sommes-nous vraiment rapprochés en général d'une société juste. Avons-nous réduit les écarts entre les Canadiens? Certes, il y a eu croissance économique, mais l'écart entre les individus à l'heure actuelle est plus grand qu'il ne l'était en 1967. Le niveau d'inflation que nous connaissons aujourd'hui et depuis un certain temps contribue lui-même à accroître les inégalités et attise le mécontentement social. Nous sommes témoins de la misère des millions de Canadiens qui, n'appartenant ni à la grande entreprise ni aux grandes centrales syndicales, ne sont en aucune façon organisés pour se défendre.

Si l'inflation enrichit les puissants, les adroits et les opportunistes, les Canadiens à revenus modestes n'ont même pas les moyens de sauvegarder leurs économies. C'est ainsi qu'ils se font dépouiller par une sorte de vol que le gouvernement a jusqu'ici largement encouragé par des aumônes et des broutilles. L'écart entre les Canadiens s'en trouve donc élargi. Le premier ministre a déclaré un jour que l'inflation effrénée s'opposait à l'idée d'une société juste. Il avait raison, et c'était à une époque où le niveau d'inflation s'établissait à peu près au tiers de ce qu'il est aujourd'hui.

Mais nos insuccès en matière de gouvernement ne se bornent pas à l'inflation. Toute société juste au Canada

[M. Stanfield.]

devrait être dotée d'un régime de bien-être remis à jour. On nous assure qu'une révision globale est sur le point de porter fruit. S'il en est ainsi, la nouvelle sera fort bien agréée par tous ceux qui veulent voir un moyen efficace d'aider les nécessiteux tout en minimisant la stigmatisation qui y est attachée et en conservant le moral et les incitations de ceux qui sont touchés. Entre-temps, le gouvernement fédéral nous a engagés dans des changements apportés à notre régime d'assurance-chômage, qui vont coûter aux contribuables et aux cotisants plus de 2 milliards de dollars au cours d'une bonne année. Qui sait ce qu'il nous en coûtera au cours d'une mauvaise année. Nous le découvrirons peut-être bientôt. Beaucoup de Canadiens croient que l'assurance-chômage est l'objet d'abus de toutes sortes, ce qui décourage bien des gens et fait injustement tort à ceux qui doivent y recourir de façon légitime et provisoire. Le gouvernement dit qu'il y aura des amendements. Ceux-ci peuvent se révéler insignifiants d'une part ou injustes de l'autre. Nous voulons un examen et une enquête approfondie sur ce programme. Il faudrait absolument les entreprendre et les terminer au début de cette 30^e Législature afin de tirer les choses au clair et d'apporter ensuite des améliorations.

En six ans qu'avons-nous accompli pour diminuer les disparités régionales au pays? On a beaucoup dépensé mais on n'a que très peu rétréci l'écart. Il n'y a pas eu d'efforts concertés pour combattre ces disparités. Le transport demeure un beau gâchis, ce qui suffit pour diminuer considérablement l'efficacité de tout programme tendant à supprimer ces disparités. Une mauvaise politique de transport et une politique économique stupide ont à elles deux rendu presque infructueux l'établissement du ministère de l'Expansion économique régionale et ses cinq premières années d'existence. Ce ministère semble fonctionner par improvisation et il n'a pas fait grand-chose. A cause de ses réalisations si insignifiantes, les régions plus prospères du pays ont de plus en plus l'impression, ce qui est encore pire, qu'on gaspille des fonds qu'il faudrait utiliser pour renforcer les points forts de l'économie au lieu de les risquer au hasard dans des secteurs désavantagés. Il faut que le gouvernement se mette sérieusement au travail au cours de la présente législature afin de donner la cohérence au MEER de sorte qu'il puisse accomplir un travail qui est si important pour notre confédération et que nous estimons tous si indispensable.

Le gouvernement a rencontré en 1973 les autorités des provinces de l'Ouest. L'autre jour encore nous avons reçu des copies d'un document mis à jour adressé par le premier ministre au premier ministre Barrett à la veille de la récente conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest. Cette initiative mérite des félicitations que j'adresse bien sincèrement au premier ministre. Mais pourquoi a-t-il jugé nécessaire il y a deux semaines de faire des observations prétentieuses à propos d'impuissance alors que se faisait sentir le besoin de consultations au moment où les premiers ministres allaient se réunir pour leur conférence nationale annuelle. Peut-être les choses iraient-elles plus rondement s'il se limitait aux écrits soigneusement révisés. Il n'est pas injuste de dire que les relations fédérales-provinciales en général se sont détériorées depuis 1967, depuis l'époque du fédéralisme de collaboration, et qu'elles ont en particulier atteint de nouveaux sommets de tension dans les secteurs des redevances sur les ressources naturelles, de la fiscalité et du partage des revenus.